



L'an deux mil vingt-quatre et le onze juin à vingt-une heures zéro minute, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. Michel PETIT, Maire.

Date de la convocation : le quatre juin deux mille vingt-quatre

Etaient présents : Christine BOUEILH, Nathalie HARDUYA, Michel PETIT, Murielle RIGAUD, Coralie CANTAU, Matthieu PLOUVIER-KUNZ, Christian TOLLIS, Rémi CAZALET et Corentin JEGUB

Etai(ent) excusé(e)(s) :

### ORDRE DU JOUR :

- Préparation du village pour la fête locale
- Travaux sur lampadaire du parking du multiservice
- Lancement des travaux sur la grange du village
- Aménagement du terrain de pétanque
- Fonctionnement du personnel : postes des deux agents d'entretien et recrutement
- Compte-rendu du dernier conseil communautaire (10 juin)
- Point sur les commissions
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

Toutes les délibérations, où le vote n'est pas précisé, ont été prises avec les votes suivants :

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	11
Nombre de membres en exercice	09
Nombre de membres présents	09
Nombre de pouvoirs	00
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	09
<b>Nombre de voix pour</b>	<b>09</b>
<b>Nombre de voix contre</b>	<b>00</b>
<b>Nombre d'abstentions</b>	<b>00</b>

Le Maire demande l'approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal (22 mai 2024). Ce dernier est adopté à l'unanimité.

Puis il demande aux conseillers de désigner un ou une secrétaire de séance.  
Coralie CANTAU est désignée secrétaire de séance.

#### **1. Préparation du village pour la fête locale**

Le maire aborde le sujet de la préparation de la fête locale qui se tiendra les 21, 22, 23 et 24 juin 2024.

La secrétaire est chargée des arrêtés de voirie. Il s'agit d'interdire la circulation sur le chemin du Lamérot, dans sa partie basse et de remettre la circulation à double sens sur la partie haute.

Corentin fait le point sur les festivités qui prendront l'allure de celles de 2023, sauf la soirée du vendredi qui tombe le 21 juin, jour de la Fête de la Musique.

Puis, il faudra veiller à nettoyer le village (une habitante s'est plainte de sa « saleté »). Normalement, c'est fait chaque semaine.

Le lundi, il y aura la randonnée. Deux arbres sont en travers sur la partie du parcours à travers le bois. Matthieu ira les débiter.

Normalement tout sera prêt pour les festivités.

## **2. Travaux sur lampadaire du parking du multiservice**

Le Maire présente le devis de Territoires d'Énergie du Gers (ex SDEG) pour éclairer le parking du multiservice afin de sécuriser le stationnement lors des tournois de pétanque.

Le syndicat Territoire d'Énergie du Gers a envoyé un devis de 2.248,54 € HT. Ces travaux sont effectués au titre du syndicat et donc la ristourne de 30% est applicable sur ce montant HT. Elle est de 30%, donc de 674,56 €. Il s'agit de verser une subvention au syndicat puisque ce dernier porte les travaux et donc récupère la TVA. La ristourne du syndicat sera elle encaissée par la commune.

Le conseil municipal, après avoir écouté l'exposé du maire, décide :

- D'accepter le devis tel qu'il lui a été présenté pour des travaux d'éclairage du parking du multiservice,
- D'autoriser monsieur le maire à signer ce devis,
- D'affecter la somme de 2.248,54 € en dépense au budget fonctionnement 2024 à l'article 65568 et la somme de 674,56 € en recette au budget fonctionnement 2024 à l'article 7588.

## **3. Lancement des travaux de la grange**

Le maire relit le devis signé qui accepte les travaux de Julien BIANCHI pour refaire à l'identique la toiture de la grange. Le montant est de 17.428,80 €. Le devis est signé depuis le 14 février 2024. Christian TOLLIS prend la parole pour relater sa discussion avec Julien BIANCHI. Ce dernier finit un chantier à PAU puis viendra à Saint-Mont. Il est passé consolider une partie menaçante de la toiture. Il devra donc intervenir en juillet et c'est un chantier qui ne devrait pas durer longtemps.

## **4. Aménagement du terrain de pétanque**

Le maire cède la parole à Corentin JEGUN pour savoir où en est ce dossier. Ce dernier doit se renseigner auprès de son père car, suite à la destruction d'une grange, des matériaux pourraient être récupérés et servir au chantier de Saint-Mont. Le coût s'en trouverait ainsi réduit.

Le maire souhaiterait que la terrasse arrive au niveau du sol du multiservice mais cette possibilité reste à étudier.

## **5. Fonctionnement des postes d'agent d'entretien**

Le maire a rencontré le maire de Viella qui recrutait un agent d'entretien. Ce dernier lui a laissé des CV de candidats non retenus. Certains ont été reçus et paraissent convenir à l'emploi proposé d'agent polyvalent pour l'entretien d'une commune.

Après une discussion avec Mathieu FORNEROD, ce dernier préfère l'emploi de 24 heures (celui qui était occupé par Sydney avant sa démission au 1<sup>er</sup> mars 2024). Il laisserait donc libre l'emploi de 28 heures dont le titulaire est Franck BEHAR, en disponibilité du 01/09/2023 au 31/08/2024 et qui sollicite à nouveau une disponibilité de 2 ans.

Il faut donc envisager :

- Le positionnement et la stagiarisation de Mathieu FORNEROD sur le poste de 24 heures,
- Le recrutement en CDD d'un agent sur le poste de 28 heures.

Il demande donc à la commission Personnel de se réunir rapidement pour auditer les candidats.

Le maire rappelle que la vacance d'emploi sur le 24 heures de Sydney a été faite et que la stagiarisation de Mathieu sur ce poste pourra se faire au 01/09/2024.

Les conseillers consultent les CV des différents candidats. Le maire précise que d'autres arriveront par mail et propose donc d'auditer les candidats dont les CV sont retenus. Pour cela, il serait bien d'organiser cette journée d'audit le vendredi 5 juillet 2024 afin de proposer un nom au conseil municipal du 10 juillet 2024.

## **6. Compte-rendu du dernier conseil communautaire**

Le maire commente les points à l'ordre du jour du conseil communautaire :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Intervention de Claire DUFAU – Domaine de Maouries
- Approbation du procès-verbal du 6 mai 2024
- **Urbanisme :**
  - Modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- **Personnel :**
  - Modification du tableau des emplois : suppression emplois vacants – renouvellements contrats
  - Recrutement agent contractuel : sécurité baignade des scolaires article L.332-23-2 du CGFP
- **Bâtiments :**
  - Création Hôtel d'entreprises à Riscle – Avenant pour travaux supplémentaires
- **Ecole, Enfance, jeunesse :**
  - Adhésion au dispositif EduRénov de la banque des territoires
- **Administration Générale :**
  - Désignation d'un représentant titulaire et suppléant de la CCAA au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux du Bassin Adour Gersois (SIEBAG)
  - Syndicat Mixte des 3 Vallées (SM3V) : avis sur l'adhésion d'une Communauté de Communes à la carte GEMAPI et avis sur la modification des statuts du syndicat
  - Syndicat Mixte Adour Amont (SMAA) : demande d'adhésion de la communauté de communes du pays de Trie et du Magnoac et modification des statuts
- **Questions diverses :**
  - Problème du départ du médecin du centre intercommunal de santé
  - Visage de la CCAA après les élections européennes
  - Audition de l'école de musique de fin d'année

## **7. Points sur les commissions**

### **a) Budget et Finances : Présidente – Murielle RIGAUD**

Muriel fera le point lors du prochain conseil municipal de l'exécution du budget à mi-année. Elle rappelle le versement des subventions aux associations. Ce versement sera effectué le 13 ou 14 juin 2024 (le maire s'était engagé à un versement avant le 15/06/2024)

### **b) Embellissement et protection du cadre de vie : Présidente – Coralie CANTAU**

Coralie regrette de ne pas pouvoir réunir la commission « Fleurs » suite à des absences des membres. Des devis ont été demandés pour la végétalisation du parking de la mairie et des coutous. Julien FERAY est passé à la mairie et a reçu la demande. Il faut en contacter un autre. Il s'agit de Cédric BERDOULET à Aurensan, ou Matthieu BETPOUEY à Lelin-Lapujolle. Le maire va les appeler.

### **c) Prévention des risques : Présidente – Christine BOUEILH**

.Pour l'instant il n'y a aucun dossier sur ce point.

**d) Gestion du Personnel : Michel PETIT**

Ce point a été abordé avec la gestion des postes d'agents d'entretien au point numéro 5.

**e) Travaux : Corentin JEGUN**

Le point a été abordé avec les travaux sur le village (points 2, 3 et 4)

**f) Loisirs – Culture – Tourisme : Nathalie HARDUYA**

Le point a été abordé pour la fête locale.

Nathalie rappelle l'organisation du trail avec une première réunion des « cuisiniers » le mercredi 12 juin 2024 et une grande réunion avec le Syndicat des Vins de Plaimont le 1<sup>er</sup> juillet 2024, à 18h00. Cette réunion fera le point sur tout ce qui est prévu, avec le plan des implantations. Lors du prochain conseil municipal, avant la trêve estivale, cette organisation du trail de Saint-Mont sera évoquée.

**8. Questions diverses**

**Questions diverses :**

L'annonce du 9 juin au soir du Président de la République bouscule l'agenda puisque les 30 juin et 7 juillet 2024 sont prévus des élections législatives anticipées.

Le maire propose de conserver les créneaux des européennes avec une inversion sur le dernier créneau, ce qui donne l'organisation suivante :

<b>30/06 et 07/07/2024</b>	<b>Législatives</b>	<b>Présidence de bureau</b>
Créneau du matin 8h00 / 10h30	Corentin JEGUN Matthieu PLOUVIER-KUNTZ	Murielle RIGAUD
Créneau du matin 10h30 / 13h00	Rémi CAZALET Christine BOUEILH	Murielle RIGAUD
Créneau de l'après-midi 13h00 / 15h30	Christian TOLLIS Christine BOUEILH	Michel PETIT
Créneau de l'après-midi 15h30 / 18h00	Nathalie HARDUYA Coralie CANTAU	Michel PETIT

**Questions diverses :**

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 10 juillet 2024 à 21h00.

Il n'y a pas d'autres questions diverses. L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 22h20.